

M³ J. C. PARIZE

660 Chemin des PERTUAGES

06220 GOLFE JUAN

Le 19 mai 2005

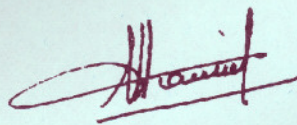
Madame, Monsieur

En réponse à ma demande, vous avez bien voulu m'adresser le dossier relatif à la liaison à grande vitesse PACA, réalisé par RESEAU FERRE de FRANCE et diffusé avec l'accord de la CNDP. Je vous en remercie.

Vous trouvez ci-joint le résultat de l'étude que j'ai conduite à partir de ce dossier, et à partir de laquelle je me prononce :

- en première priorité sur la variante NORD-AIX/NORD-TOULON
 - en seconde priorité sur la variante NORD-ARBOIS/AS/NORD-TOULON
- dans le cadre du projet de départ à 2 axes.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.



J. C. PARIZE

DEST: C P D P L G V PACA

NICE EUROPE - BAT B

7^{ème} étage

20 Rue PASTORELLI

06000 NICE

Choisi en fonction des critères de classification

- En première priorité :

Desserte à 2 axes - Variante NORD-AIX / NORD TOULON
PARIS-NICE 3^h40 - PARIS-TOULON 3^h05
MARSEILLE NICE 1^h15 - TOULON-NICE 0^h55

Coût : 4 900 M € (le plus bas de toutes les variantes)

- En seconde priorité :

Desserte à 2 axes - Variante NORD ARBOIS / A8 / NORD TOULON
PARIS-NICE 3^h40 - PARIS-TOULON 3^h05
MARSEILLE-NICE 1^h10 - TOULON-NICE 0^h55

Coût 5 350 M € (2^{ème} meilleur coût de toutes les variantes) -